

Image not found or type unknown



Remboursement indemnités congé formation et détachement dans ong

Par **Dalbert**, le **19/04/2008** à **14:48**

Bonjour,

je termine actuellement un Master Humanitaire dans le cadre d'un congé de formation professionnelle. Titulaire de l'éducation nationale, je souhaiterais demander un détachement à l'issue du congé pour une mission de 6 mois dans une ONG, éventuellement renouvelable. cela peut -il entrer dans le cadre de l'engagement de service ou doit-on rembourser les indemnités versées ?

merci d'avance

Pascale RD